



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

reconnaissance par les États-Unis de Jérusalem comme capitale d'Israël

Question au Gouvernement n° 397

Texte de la question

RECONNAISSANCE PAR LES ÉTATS-UNIS DE JÉRUSALEM COMME CAPITALE D'ISRAËL

**M. le président.** La parole est à M. Hugues Renson, pour le groupe La République en marche.

**M. Hugues Renson.** Monsieur le Premier ministre, mercredi dernier, le président des États-Unis, Donald Trump, décidait, seul, de reconnaître Jérusalem comme capitale de l'État d'Israël. Avec cette décision unilatérale, le président des États-Unis a rompu le fragile *statu quo* qui prévalait jusqu'alors sur le territoire, en instituant un rapport de forces inégal entre les parties prenantes. Le Président de la République, Emmanuel Macron, a, depuis, exprimé la désapprobation de la France, qualifiant cette initiative de contraire au droit international et de dangereuse pour la paix. En effet, cette décision américaine ravive les antagonismes, suscite une nouvelle flambée de violences et déstabilise une région entière. Devant cette situation préoccupante, la France ne doit pas perdre la main.

**M. Sébastien Jumel.** Bravo Philippe Séguin !

**M. Hugues Renson.** Dans le conflit israélo-palestinien, c'est l'honneur de notre pays d'avoir toujours recherché une solution équilibrée, permettant l'établissement de deux États, côte à côte et vivant en paix. Tous les Présidents de la Vème République ont porté la même voix, celle du respect du droit international et du multilatéralisme ; tous ont adopté une position médiane, invitant au dialogue les peuples israélien et palestinien. La continuité de ce message de la France, c'est notre fierté collective, sur tous les bancs de cet hémicycle.

**M. Meyer Habib.** Non !

**M. Hugues Renson.** C'est dans cet esprit que le chef de l'État a demandé ce week-end à Israël, pays ami de la France, d'avoir des gestes courageux à l'endroit des Palestiniens pour construire, avec eux, la paix.

Monsieur le Premier ministre, ma question est simple : pouvez-vous aujourd'hui nous informer des voies que la France compte prendre pour que le fil du dialogue reprenne entre les parties prenantes, et pour ainsi contribuer à l'apaisement général, nécessaire à la paix ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM, MODEM, FI et GDR, ainsi que sur quelques bancs des groupes UAI et NG.*)

**M. le président.** La parole est à M. le Premier ministre.

**M. Edouard Philippe, Premier ministre.** Monsieur le député, le président des États-Unis d'Amérique a pris la semaine dernière deux décisions contestées : il a reconnu Jérusalem comme capitale d'Israël et il a donné l'instruction d'y déplacer l'ambassade américaine, qui se trouve actuellement à Tel Aviv.

Notre position sur ce sujet a été très claire ; nous l'avons dit publiquement et l'avons fait savoir à nos contacts américains : la France regrette ces deux décisions. Celles-ci sont tout d'abord contraires au droit tel qu'il ressort des résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies. Ensuite, elles rompent le consensus international sur Jérusalem. Enfin, elles ne servent pas la cause de la paix et de la stabilité, et il est fort probable qu'elles n'améliorent pas la sécurité d'Israël.

**M. Meyer Habib.** C'est l'inverse !

**M. Edouard Philippe, Premier ministre.** Elles ont d'ailleurs suscité une large réprobation internationale.

Alors, que faire ? D'abord, comme le Président de la République le répète souvent, parler et discuter avec tout le monde.

**M. Fabien Di Filippo.** C'est tout ce qu'il sait faire !

**M. Edouard Philippe, Premier ministre.** Ensuite, appeler au calme, car rien ne sert d'ajouter la violence à la confusion : c'est le message que nous faisons passer à nos partenaires de la région.

Enfin, rappeler le droit : il n'y a qu'une solution, celle des deux États, Israël et la Palestine, vivant côte à côte dans la paix et dans des frontières reconnues et assurées, avec Jérusalem comme capitale des deux États. *(Mmes et MM. les députés du groupe FI se lèvent et applaudissent. - Vifs applaudissements sur les bancs des groupes GDR et NG, ainsi que plusieurs bancs des groupes REM et MODEM.)*

**M. Meyer Habib.** Jamais !

**M. Edouard Philippe, Premier ministre.** La décision américaine est une décision unilatérale, qui n'engage évidemment que l'administration américaine. Dans le droit international, ce sont bien entendu les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU qui prévalent et qui vont continuer de s'appliquer en termes de principes comme de méthode.

Enfin, il faut réfléchir - vous l'avez évoqué monsieur le député - avec nos partenaires aux moyens de relancer, dans les conditions nouvelles créées par l'annonce de M. Trump, une négociation de paix entre les deux parties. La France est évidemment prête à accompagner toutes les initiatives constructives en ce sens. Elle a l'occasion d'un dialogue approfondi avec Israël, qui est un pays ami et allié de la France, à travers l'initiative de la saison culturelle croisée, qui se déroulera l'année prochaine. Le Président de la République a eu l'occasion d'expliquer et de dire au Premier ministre israélien, M. Netanyahu, lors de sa visite à Paris dimanche dernier, qu'il appartenait également aux Israéliens de faire des gestes envers les Palestiniens, à commencer par le gel de la colonisation. *(Applaudissements sur les bancs des groupes FI et GDR, et sur plusieurs bancs des groupes REM et NG.)*

Soyez-en sûr, monsieur le député, la France est pleinement engagée et demeurera pleinement engagée dans la recherche d'une solution à deux États, qui est, à nos yeux, la seule solution possible. *(Applaudissements sur les bancs des groupes REM, MODEM, FI et GDR, et sur quelques bancs des groupes UAI et NG.)*

## Données clés

**Auteur :** [M. Hugues Renson](#)

**Circonscription :** Paris (13<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 397

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** Premier ministre

**Ministère attributaire :** Premier ministre

Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [13 décembre 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [13 décembre 2017](#)